

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 19 septembre 2013, un dossier d'information relatif à la mise en place d'un programme d'émission de billets de trésorerie par Les Eaux Minérales d'Oulmès.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Plafond de l'émission : 100.000.000 DH ;
- Valeur nominale unitaire : 100.000 DH ;
- Maturité : de 10 jours à 12 mois ;
- Taux d'intérêt : Déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché.
- Organisme responsable du placement : BMCI.

Le dossier d'information visé par le CDVM est :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public aux sièges de Les Eaux Minérales d'Oulmès, BMCI, et BMCI Finance ;
- Disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma

Contact CDVM :

Tél. : 05 37 68 89 71

E-mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/025/2013

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières